

BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE

Organisateur : Association les amis de l'école RPI Monchy-Humières, Baugy, Braisnes.

Mail : lesamisdelecole60013@gmail.com

INSCRIPTION BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE

Personne physique

Je soussigné(e),

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Tél : Email :

Nb de tables **3 € ➡ 1m20** :

4 € ➡ 1m80 :

Soit un total de : Mode de règlement :

Déclare sur l'honneur :

• De ne pas être commerçant(e), de ne vendre que des objets personnels et usagés (Article L 310-2 du Code de commerce), de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile. (Article R321-9 du Code pénal)

Fait à Le

Signature

NB : Inscription devant être remise à l'organisateur avec le règlement intérieur qui le joindra au registre.

Réservation pour la restauration

☐ Hot Dog – Frites 5 € ☐ Formule : Hot Dog - Frites + boisson + crêpe 8 €

REGLEMENT INTERIEUR

BOURSE AUX JOUETS ET PUÉRICULTURE

14 Novembre 2026

1. Les exposants peuvent s'inscrire en remplissant le dossier d'inscription (fiche d'inscription + règlement Intérieur rempli et signé) envoyé préalablement par mail à la demande de l'exposant.

Notre adresse mail est la suivante :

lesamisdelecole60013@gmail.com

2. Les inscriptions seront prises dans l'ordre chronologique de leurs demandes et les inscriptions pourront être closes avant la date du 10 Novembre, si le nombre de stands à louer est atteint.

3. Le prix de la location de 3€ à 4€ la table (1.20/ 1 . 8 0 mètre). Deux chaises seront fournies à chaque exposant.

4. La réservation n'est effective qu'une fois le dossier complété et remis. Un mail de confirmation sera envoyé à l'exposant après réception du dossier complet.

5. Les organisateurs sont les seuls compétents pour procéder à la répartition et à l'attribution des tables.

6. La Bourse aux jouets est ouverte de 8h00 à 17h00 pour les exposants (installation et rangement) et pour le public.

7. Les exposants s'engagent à ne pas emballer le matériel, ni quitter leurs tables avant la fermeture de la manifestation au public.

8. Les tables réservées ne seront en aucun cas remboursées sauf cas de force majeure.

9. Les articles acceptés à la vente sont les jeux, jouets, livres, peluches, K7 vidéo, DVD, CD, consoles de jeux et jeux vidéo d'occasion d'un jeune public, vélos, rollers, articles de puériculture, vêtements enfants.

10. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de casse.

11. La tenue de la manifestation reste soumise aux règles préfectorales et peut être annulée par la Préfecture. Une jauge peut être mise en place en cas de forte affluence.

12. Par son inscription, chaque exposant donne son accord au présent règlement.

Signature (mention lu et approuvé)

Règlement intérieur à joindre à la fiche d'inscription complétée et à renvoyer sur la boîte mail : lesamisdelecole60013@gmail.com

